

## Modes d'accueil de 0 à 3 ans

L'agglomération organise sur le territoire les services d'accueil collectifs (crèches) et accompagne les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile). Accompagner les familles dans leurs démarches est également une priorité.

Pour vous informer sur les différents modes d'accueil, sur le Relais Petite Enfance et sur l'ensemble des démarches à effectuer, téléchargez le [livret du Parcours du parent](#).

Pour plus d'informations, contactez le service du Relais Petite Enfance qui pourra vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

### RELAIS PETITE ENFANCE



#### Relais Petite enfance (RPE)

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Técou – BP  
80133  
81604 Gaillac cedex

[Email](#)

Du lundi au vendredi : 13H30 – 17H00

[\*\*05 81 99 68 15\*\*](#)



17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00